Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 3, 2025 9:14:00 AM
From: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Sent: Mon, 7 Apr 2025 19:46:30
To:
Cc: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Subject: FW: Permis d'études changement de genre - REP-2025-0678 - Due 25-03-2025
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,
[redacted] la **boîte aux courriels pour les représentants en immigration.**
Veuillez noter que cette boîte aux lettres est destinée à fournir des conseils généraux et ne fournit pas de réponses à des demandes spécifiques à un cas, mais a fourni les informations suivantes comme conseil. Si vous avez des questions spécifiques à un dossier, nous vous encourageons à soumettre le formulaire Formulaire Web d'IRCC - Canada.ca
Veuillez consulter notre réponse à votre question.

***

Le permis d'études doit être délivré dans le genre de la cliente tel qu'il figure sur son passeport. Cela veut dire que malgré la réception d'un nouvel acte de naissance, nous ne pourrons pas délivrer un permis d'études avec le genre féminin tant que la cliente n'aura pas mis à jour cette information sur son passeport.

Nous recommandons que la cliente attende d'avoir 18 ans pour demander le changement de genre sur son passeport en France, puis ensuite faire sa demande de permis d'études avec son nouveau passeport. Cela sera la meilleure façon d'assurer qu'elle reçoit un permis avec son genre actuel ainsi que minimiser des problèmes potentiels pendant son voyage.

[redacted] permis d'études sera délivré avec le genre masculin comme son passeport. Elle pourra voyager au Canada et faire une [redacted] dans le genre féminin. Nous lui recommandons également de mettre à jour son passeport auprès de l'ambassade de France au Canada dès que possible.
***
Cordialement,

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

De : I
Envoyé : 21 mars 2025 10:07
À : Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-[redacted]
Objet : RE: Permis d'études changement de genre - REP-2025-0678 - Due 25-03-2025

> **CAUTION:** This email originated from outside the Government of Canada. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.
> **ATTENTION:** Ce courriel provient de l'extérieur du gouvernement du Canada. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes sauf si vous reconnaissez l'expéditeur et sachez que le contenu est sûr.

Bonjour,

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

1. 1. Quelle est la citoyenneté de la cliente ?
2. 2. À quel pays réside-t-elle actuellement ?
3. 3. Quel âge a-t-elle ?

[redacted] précisions.

[redacted]
Representantsimmigration.[redacted]
Envoyé : vendredi 21 mars 2025 10:04
À :
[redacted]
Objet : TR: Permis d'études changement de genre - REP-2025-0678 - Due 25-03-2025

Bonjour,

Avant d'être en mesure de fournir une réponse, nous aimerions clarifier quelques détails :

1. 1. Quelle est la citoyenneté de la cliente ?
2. 2. À quel pays réside-t-elle actuellement ?
3. 3. Quel âge a-t-elle ?

[redacted]

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

From:
Sent: [redacted] 25, 2025 10:05 AM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.IRCC[redacted]
Subject: Permis d'études changement de genre

Bonjour,

Nous avons une candidate qui a effectué un changement de genre dans son pays d'origine et qui soumettra prochainement une demande de permis d'études.

Elle a reçu un nouvel acte de naissance mentionnant son genre féminin, mais comme elle est mineure, le genre sur son passeport ne peut pas être modifié encore. Elle soumettra donc une demande de permis [redacted] de [redacted] l'i[redacted]. [redacted] pouvoir choisir le genre féminin lors de sa demande, mais nous nous questionnons à savoir si cela posera problème.

Peut-elle procéder de cette façon ? Doit-elle joindre une lettre explicative à sa demande ?

[redacted] éclaircissements.

Cordialement,